

	SAMU 49 - Centre 15	0795-PR-DEC-04
	Procédure de Régulation	
	UMAC - Unité Mobile d'Assistance Circulatoire	
		V2 08/03/2018
		Version initiale 08/2010

Rédaction	Validation
F. Templier - PH Chef de Service - SAMU 49	Y. Courjault - PH Responsable UF Centre 15 - SAMU 49

PREAMBULE

L'Unité Mobile d'Assistance Circulatoire est une entité opérationnelle du CHU permettant la mise en place d'une assistance cardio-respiratoire extracorporelle (ECMO = ExtraCorporeal Membran Oxygenation) dans un établissement de santé distant et le transfert ensuite du patient vers le CHU, voire le simple transfert d'un patient déjà sous ECMO.

Sur le plan des ressources humaines, l'UMAC repose sur l'association des compétences de 3 services du CHU :

- Service de chirurgie cardiaque : chirurgien cardiaque + perfusionniste + IBODE + interne de ce service
- Service de réanimation médicale : réanimateur senior +/- interne de ce service
- SMUR: ambulancier +/- IDE (Angers 3 en priorité)

Sur le plan matériel, l'engagement de l'UMAC nécessite :

- Matériel de pose chirurgicale et système d'ECMO conditionné dans 2 malles + console
- Ambulance de réanimation du SMUR Angers, de type cellule carrée, avec l'ensemble de son matériel

OBJECTIFS

- Décrire l'organisation à mettre en place par le SAMU 49 lors de l'engagement de l'UMAC, à la demande du réanimateur médical.

1) Pré alerte et organisation de la mission

Réanimateur médical

- Appelle la régulation du SAMU 49 dès qu'une mission UMAC est envisagée, pour mise en pré alerte. Il précise d'emblée les éléments suivants :
 - ◆ Constitution de l'équipe SMUR Angers 3 : Ambulancier Angers 3, avec ou sans IDE Angers 3
 - ◆ Gaz médicaux : 2 B15 oxygène OU 1 B15 oxygène + 1 B15 air

ARM

- Crée un DRM et transfère au MRU

MRU

- Prend en compte l'heure souhaitée de départ du CHU, indiquée par le réanimateur
- Indique au réanimateur la disponibilité des moyens (Angers 3 et AR type cellule) : immédiate possible ou sinon à partir de quelle heure
- S'organise ensuite pour garder disponible Angers 3 et une AR cellule pour l'heure souhaitée, en attendant confirmation du départ (Heure de départ clairement contractualisée avec le réanimateur).
 - ◆ Ne pas bloquer pour autant une mission courte compatible avec l'heure de départ fixée

Réanimateur médical

- Confirme ensuite la mission et l'heure
- OU si la mission est abandonnée, lève la pré alerte auprès du MRU sans délai.

2) Départ en mission

Réanimateur médical

- Précise si du matériel doit être pris dans l'AR au bâtiment Larrey et si oui lequel.

MRU

- Engage Angers 3 (ambulancier +/- IDE) avec AR cellule (AR "T2IH" si type cellule, sinon, l'AR "SMUR pédiatrique")

Équipe Angers 3

- Avant de quitter la base, l'ambulancier Angers 3 contacte le réanimateur médical pour ajuster l'organisation matérielle (Gaz médicaux, lieu de prise en compte du matériel, ...).
- Met en place les bouteilles B15 de gaz médicaux souhaitées (Au retour, il remet l'AR en configuration d'origine)
- Passe prendre le cas échéant du matériel au bâtiment Larrey.
- Passe chercher en réanimation médicale le réanimateur (+/- 1 interne réanimation médicale) et le perfusionniste à l'heure convenue.
- Installe le matériel d'ECMO dans l'AR en prenant soin de fixer les éléments et de ne pas abîmer les parois de l'AR. L'ambulancier vérifie la bonne fixation des matériels (NB : Le réanimateur s'assure qu'il n'y a pas d'oubli de matériel spécifique pour l'ECMO).

Équipe de chirurgie (chirurgien, IBODE, perfusionniste, interne de chirurgie)

- Se rend à l'hôpital de destination par un moyen n'appartenant pas au Samu :
 - ◆ Taxi ou véhicule CHU. Le déclenchement de ce vecteur est réalisé par le réanimateur et/ou le chirurgien en lien avec la Direction Générale du CHU
- Au mieux, un RDV est fixé pour départ des 2 véhicules (AR et taxi) en même temps depuis la réanimation médicale.
 - ◆ Une partie du matériel peut alors, le cas échéant, être mis dans le taxi.

3) Rôle du SMUR sur place et lors du retour du patient vers le CHU

Sur place

- Angers 3 se met à la disposition du réanimateur médical.
- Le matériel Angers 3 (ventilateur, PSE, scope Corpuls) est utilisé selon le choix du réanimateur.

Retour du patient vers le CHU (ou l'ES de destination si différent du CHU)

- Le patient est transporté dans l'AR du Smur Angers, avec ambulancier, IDE (Si fait partie de la mission), réanimateur médical (+/- interne de réanimation médicale) et perfusionniste.
- L'équipe chirurgicale (3 personnes) rentre en taxi (ou véhicule CHU si pris à l'aller) AVEC le matériel de pose qui n'est plus nécessaire sur le retour. Le taxi est appelé par le réanimateur médical.

4) Cas particulier : Transfert au départ du CHU, ECMO déjà en place

- L'ECMO étant posée, l'équipe chirurgicale et le matériel de pose n'ont pas à être déplacés.
- La mise à disposition par le SAMU 49 de l'équipe Angers 3 (Ambulancier +/- IDE) avec une AR cellule reste identique à la procédure décrite ci-dessus.
- Il suffit de convenir de l'heure et de lieu de regroupement dans le CHU entre Angers 3 et l'équipe de réanimation médicale.

5) Attribution des AR aux autres interventions SMUR durant la mission UMAC

3 AR opérationnelles

- Mission Transfert Angers 2 : AR attribué à Angers 2
- Mission Transfert SMUR pédiatrique : AR T2IH (fourgon) si AR "SMUR pédiatrique" prise pour la mission UMAC

2 AR opérationnelles

- Mission Transfert Angers 2 : AR attribué à Angers 2
- Mission Transfert Smur pédiatrique : AR attribué à Angers 2 (ATTENTION, mettre une B15 air à la place d'une des 2 B15 oxygène)
- Si 2ème mission urgente (en plus de l'UMAC) et plus d'AR disponible : Différer le transfert si possible jusqu'à récupérer une AR. Sinon :
 - ◆ Transfert Angers 2 : déclencher ambulance privée + Angers 2 avec son VML (A l'identique d'un secondaire réalisé par un SMUR périphérique sans AR).
 - ◆ Transfert SMUR pédiatrique SANS couveuse nécessaire : déclencher ambulance privée + Angers 2 SANS médecin Angers 2 et AVEC médecin pédiatre ayant accepté les modalités de transport.
 - ◆ Transfert SMUR pédiatrique AVEC couveuse nécessaire : Transfert ne pouvant pas être réalisé tant qu'une AR ne s'est pas libérée : Solliciter les autres organisations "SMUR néonatal".